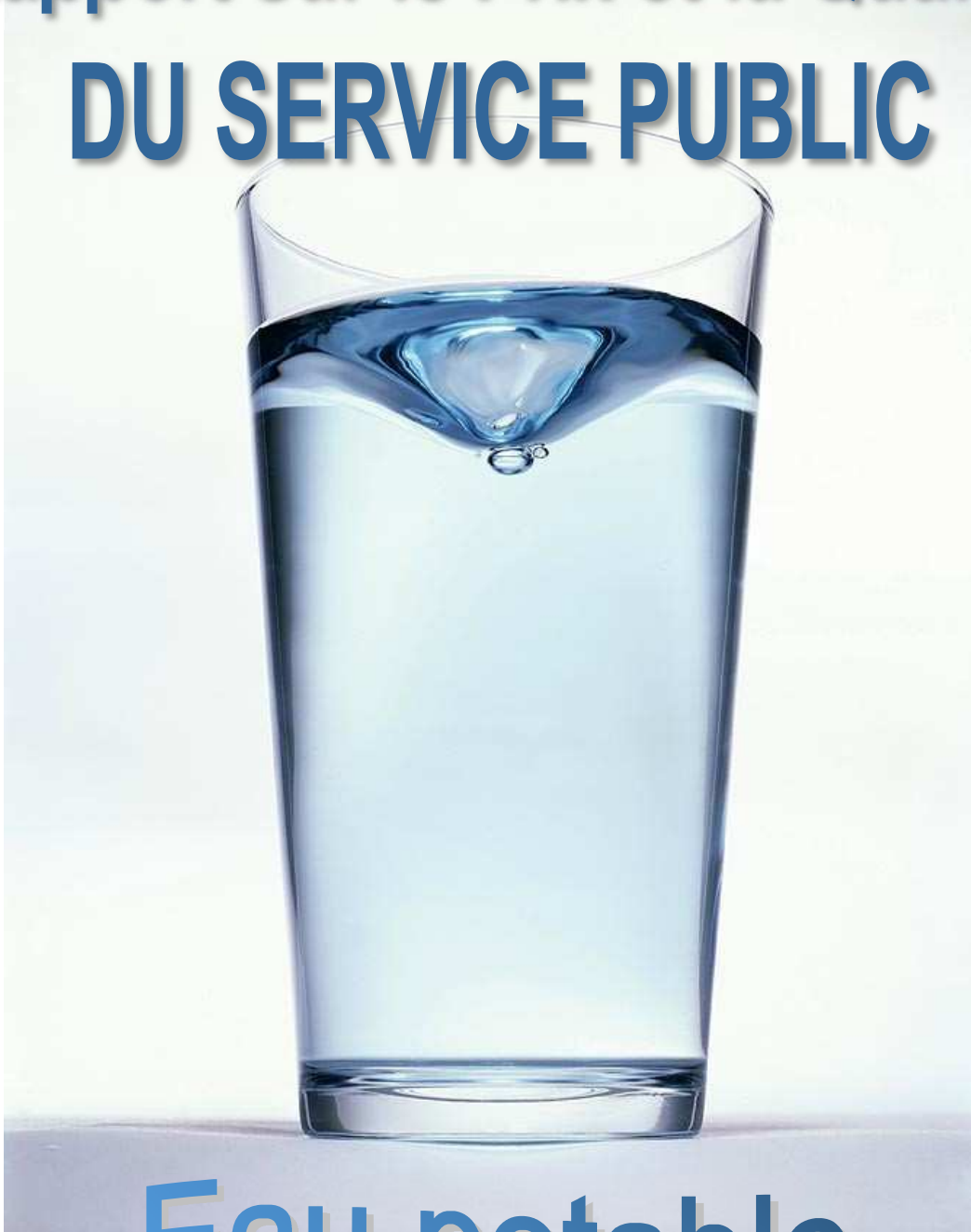


Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

# Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



## Eau potable

SMAEP 4B -- Production

Année 2017

# SOMMAIRE

## CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service .....	3
2) Estimation de la population desservie .....	4
3) Conditions d'exploitation du service.....	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service.....	4
5) Ressource en eau .....	5
a) Points de prélèvement – 4 B.....	5
b) Importations d'eau .....	6
c) Volumes produits.....	6
6) Volumes vendus et exportés .....	7
7) Bilan des volumes.....	8
8) Longueur du réseau .....	8

## TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Tarifs en vigueur.....	9
10) Prix du service de l'eau potable.....	9
11) Recettes d'exploitation.....	9

## INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

12) Qualité de l'eau .....	10
13) Indice de protection de la ressource en eau :.....	11
14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.....	11
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau .....	12
16) Performance du réseau .....	12
17) Renouvellement des réseaux .....	13

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2017 .....	14
19) Etat de la dette.....	14
20) Amortissements réalisés .....	14

## NOTES

# CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

Aujourd'hui, ce sont 65 collectivités représentant 67 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

### Un syndicat :

- Syndicat AEP de Loubigné

### Soixante-cinq communes :

- |   |                        |  |
|---|------------------------|--|
| - Alloinay*                               | - Gournay-Loizé        | - Prissé la Charrière  |
| - Ardilleux                               | - Hanc                 | - Saint-Etienne-la-cigogne   |
| - Asnières en Poitou                      | - Juillé               | - Saint Génard   |
| - Aubigné                                 | - Juscorps             | - Saint-Martin-les-Melle   |
| - Beauvoir-sur-Niort                      | - La Bataille          | (Negressauve)  |
| - Belleville                              | - La Chapelle          | - Saint-Médard   |
| - Boisserolles                            | - Pouilloux            | - Saint Romans des Champs  |
| - Bouin                                   | - Le Vert              | - Saint-Romans-les-Melle   |
| - Brieuil-sur-Chizé                       | - Les Fosses           | - Sauzé-Vaussais   |
| - Brioux-sur-Boutonne                     | - Limalonges           | - Secondigné-sur-Belle   |
| - Brûlain                                 | - Lorigné              | - Séigné   |
| - Caunay                                  | - Luché sur Brioux     | - Sompt  |
| - Celles-sur-Belle (Montigné et Verrines) | - Lusseray             | - Tillou   |
| - Chail                                   | - Mairé L'Evescault    | - Vernoux-sur-Boutonne   |
| - Chef-Boutonne                           | - Maisonnay            | - Villefollet  |
| - Chérigné                                | - Marigny              | - Villiers-en-Bois.  |
| - Chizé                                   | - Mazières sur Béronne | - Villiers-sur-Chizé   |
| - Clussais la Pommeraie                   | - Melleran             | <i>*commune nouvelle créée au 01/01/2017 par fusion de la commune de Les Alleuds avec la commune de Gournay-Loizé.</i> |
| - Couture d'Argenson                      | - Montalembert         |  |
| - Crézières                               | - Montjean             |  |
| - Ensigné                                 | - Paizay-le-Chapt      |  |
| - Fontenille-St Martin d'Entraigues       | - Paizay-le-Tort       |  |
| - Fors                                    | - Périgné              |  |
|   | - Pers                 |  |
|   | - Pioussay             |  |
|   | - Plibou               |  |
|   | - Pouffonds            |  |

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Ainsi, les compétences exercées par le syndicat au cours de l'année 2017 sont les suivantes :

- La Production d'eau potable ;
- La Distribution d'eau potable ;
- La Défense Incendie ;
- L'Assainissement non collectif ;
- L'Assainissement collectif

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2017. Celui-ci concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

## 2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **30 276**, population en vigueur au 01/01/2018

Nombre de compteurs : **16 458** (au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

## 3) Conditions d'exploitation du service

Le service était exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages depuis sa création en 1986. La collectivité a choisi un retour à une gestion complète en régie.

Le service est exploité en régie directe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## 4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	Coordination des différents intervenants. Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
<b>Gestion des adhérents</b>	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
<b>Renouvellement</b>	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
<b>Mise en service</b>	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
<b>Entretien</b>	Des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...
<b>Prestations particulières</b>	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage. Entretien des points de distribution, recherche des fuites

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-079-257901256-20180621-DCS\_2018\_41

## 5) Ressource en eau

### a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal (m <sup>3</sup> /h)	Prélèvement 2016 (m <sup>3</sup> )	Prélèvement 2017 (m <sup>3</sup> )	Variation 2016/2017
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	30	77 027	78 144	1,45%
BRIOUX-SUR-BOUTONNE/La Cantine 1	25	37 300	34 828	-6,63%
BRIOUX-SUR-BOUTONNE/La Cantine 2	40	59 603	55 643	-6,64%
CAUNAY/La bouleure	50	152 960	101 009	-33,96%
CHEF-BOUTONNE/Coupeaume 2	30	74 340	85 450	14,94%
CHEF-BOUTONNE/Coupeaume 3	40	110 551	107 398	-2,85%
CHEF-BOUTONNE/Le Sablon	40	94 187	97 446	3,46%
CHEF-BOUTONNE/Les Outres	45	101 498	99 182	-2,28%
CHEF-BOUTONNE/Pellevoisin	50	115 634	117 441	1,56%
CHEF-BOUTONNE/Pigeon Pierre	35	76 283	76 383	0,13%
CHIZE/F1	130	105 300	169 820	61,27%
CHIZE/P1	117	201 858	136 487	-32,38%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	25	20 597	19 113	-7,20%
FONTENILLE/La Scierie Lias	45	67 867	47 463	-30,06%
FONTENILLE/Les Inchauds	25	42 591	38 441	-9,74%
LORIGNE/Jardin aux Prêtres	50	85 491	77 450	-9,41%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	25	31 070	29 696	-4,42%
LUSSERAY/Chiron Cotereau	90	133 691	128 453	-3,92%
LUSSERAY/Le Logis	40	57 543	53 068	-7,78%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	12	19 184	17 709	-7,69%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	55	64 236	66 211	3,07%
PERIGNE/La Touche	70	118 401	105 427	-10,96%
PERIGNE/Le Boulassier	90	151 684	135 013	-10,99%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Alleuds F2	15	64 030	63 737	-0,46%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	35	127 039	123 050	-3,14%
SAINT GENARD/Marcillé	40	96 966	91 826	-5,30%
SAUZE VAUSSAIS/La Foncaltrie	110	0	0	#DIV/0!
TILLOU/La Rivière Sud	25	21 781	22 938	5,31%
VERNOUX/ Grand Bois Battu	120	25 577	39 412	54,09%
<b>Total des prélèvements (m3)</b>		<b>2 334 289</b>	<b>2 218 238</b>	<b>-4,97%</b>

Au cours de l'année 2017, un captage n'a pas produit d'eau potable, trois captages ont été arrêtés pendant une période et 3 captages ont connu une réduction de leur débit d'exploitation (voir tableau récapitulatif en page suivante).

Ouvrage	Période impactée en 2017	Observations
La Foncaltrie	Arrêt toute l'année	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Turbidité
La Scierie Supra	Arrêt du 19 juin au 08 novembre	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrate
La Scierie Infra	Arrêt du 21 juin au 08 novembre	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrate
Pré de la Rivière P1	Arrêt du 01 aout au 28 novembre	Manque d'eau sur les pompes
Coupeaume 3	Réduction du débit d'exploitation de 40m <sup>3</sup> /h à 30m <sup>3</sup> /h du 08 aout au 20 septembre	Niveau d'eau dynamique au seuil de dénoyage de la nappe
Les Renfermis F3	Réduction du débit d'exploitation de 35m <sup>3</sup> /h à 25m <sup>3</sup> /h du 15 octobre au 28 décembre	Niveau d'eau statique très bas donc réduction des venues d'eau
Jardin aux Prêtres	Réduction du débit d'exploitation de 40m <sup>3</sup> /h à 25 m <sup>3</sup> /h du 18 aout au 04 janvier 2018	Puits avec niveau d'eau très bas donc obligation de diminution de débit pour réduire le rabattement

Le captage de la Foncaltrie est resté à l'arrêt au cours de l'année 2017. Ce dernier était hors service pendant la phase de construction de la LGV. Mais l'exploitation est semble-t-il plus difficile que par le passé. Des discussions sont en cours avec COSEA afin de déterminer l'impact du passage de la LGV.

Deux captages ont connu des périodes d'arrêt à cause d'une dégradation de la qualité de l'eau.

Quatre autres captages ont connu des manques d'eau en termes de niveau qui ont conduit à des réductions de débit et l'arrêt du captage de Pré de la rivière P1 car le niveau d'eau statique ne permettait plus d'assurer une pérennité des pompes.

Le volume prélevé au cours de l'année 2017 a été de 2 218 238 m<sup>3</sup> en comparaison au volume 2016 qui était de 2 334 289 m<sup>3</sup>. Cela représente une diminution de 116 051 m<sup>3</sup> sur l'année 2017 et 197 702 m<sup>3</sup> par rapport à 2015.

#### b) Importations d'eau

Import depuis	Importés en 2015 (m <sup>3</sup> )	Importés en 2016 (m <sup>3</sup> )	Importés en 2017 (m <sup>3</sup> )	Variation 2016/2017
SE DE LEZAY	24 448	7 912	7 463	-6%
SERTAD - production	3 848	6 157	5 082	-17%
SIAEP DES SOURCES DU PERRAULT	15 038	14 595	15 106	4%
SIAEP de Civray	0	0	0	#DIV/0!
Synd Rèse	5 181	6 213	6 181	-1%
<b>Total importé</b>	<b>48 515</b>	<b>34 877</b>	<b>33 832</b>	<b>-3%</b>

Les imports d'eau réalisés en 2017 auprès des services voisins sont stables après une variation en 2015 (achat de secours auprès du service d'eau de Lezay suite à la présence de pesticides sur le captage de la Bouleure à Caunay).

#### c) Volumes produits

Les stations de production utilisent de l'eau pour leur fonctionnement. Ces volumes consommés sont déduits des volumes prélevés dans le milieu naturel pour connaître les volumes mis réellement dans le réseau de production.

Les stations de production ont utilisé 21 042 m<sup>3</sup> d'eau. Cette eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des traitements du fer et des pesticides ainsi que pour les analyseurs d'eau en continu (nitrate, turbidité et chlore). Les rendements des réseaux de transport d'eau brute sont relativement bons car ces réseaux sont très récents.

Site de Production	Prélevé en 2017 (m <sup>3</sup> )	Produit en 2017 (m <sup>3</sup> )	Rendement des usines	Observations
Site de Chef Boutonne	195 848	184 219	94,06%	Eaux de service
Site de Vallée Caillaud	78 144	78 144	100,00%	
Site de Vernoux	39 412	38 514	97,72%	
Cuve de Mélange de Luché	424 049	439 593	103,67%	Erreur de comptage d'un des compteurs de reprise.
Cuve de Mélange de Lussais	457 028	455 544	99,68%	Volume utilisé pour les analyseurs en continu et les conduites de refoulement
Site de Tillou	22 938	22 938	100,00%	
Site de Marcillé	91 826	87 999	95,83%	Analyseurs en continu
Site des Renfermis	186 787	180 072	96,40%	Analyseurs en continu
Site de la Touche	240 440	238 518	99,20%	Analyseurs en continu, fonctionnement de la déferrisation.
Site de Caunay	101 009	99 326	98,33%	Analyseurs en continu et traitement des pesticides
Station de Chizé	306 307	298 995	97,61%	Analyseurs en continu
Station de Lorigné	77 450	76 334	98,56%	
Station de la Foncaltrie	0	0		
<b>Total des volumes (m3)</b>	<b>2 221 238</b>	<b>2 200 196</b>	<b>99,05%</b>	

## 6) Volumes vendus et exportés

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2015 (m <sup>3</sup> )	Vendu en 2016 (m <sup>3</sup> )	Vendu en 2017 (m <sup>3</sup> )	Variation 2016/2017 (%)
4B Distri (ARDILLEUX)	20 941	12 367	12 109	-2,1%
4B Distri (COUTURE D'ARGENSON)	28 384	26 115	24 490	-6,2%
4B Distri (LES ALLEUDS)	20 901	20 793	22 548	8,4%
4B Distri (MAISONNAY)	16 179	14 402	15 312	6,3%
4B Distri (PAIZAY LE CHAPT)	23 284	23 870	22 362	-6,3%
4B Distri (secteur Belle Boutonne)	395 513	417 714	373 869	-10,5%
4B Distri (secteur Fosses)	354 053	394 823	374 500	-5,1%
4B Distri (secteur Le Vert)	5 181	6 213	6 181	-0,5%
4B Distri (secteur Marcillé)	236 980	231 059	216 293	-6,4%
4B Distri (secteur Prissé)	44 336	41 917	37 816	-9,8%
4B Distri (secteur St Etienne)	48 583	43 442	42 155	-3,0%
4B Distri (Secteur Tillou)	28 767	23 912	25 066	4,8%
4B Distri (Secteur Gournay Loizé)	73 614	73 510	68 666	-6,6%
4B Distri (Secteur Fontenille)	85 381	74 420	72 890	-2,1%
4B Distri (Secteur Rom-Bouleure)	532 738	523 378	474 289	-9,4%
BEAUVOIR-SUR-NIORT	131 306	126 658	133 447	5,4%
CHEF-BOUTONNE	162 455	154 946	141 483	-8,7%
SIAEP DE LOUBIGNE	69 252	72 583	74 393	2,5%
<b>Volume total vendu aux adhérentes</b>	<b>2 277 848</b>	<b>2 282 122</b>	<b>2 137 869</b>	<b>-6,3%</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-079-257901256-20180621-DCS\_2018\_41

Les volumes mis en distribution en 2017 sur le territoire ont connu une **diminution de 6.3%** (soit moins 144 253 m<sup>3</sup>).

Cette diminution s'explique principalement par des rendements des réseaux de distribution très élevés. Au cours de l'année 2017, il y a eu peu de variation de température et peu de pluviométrie ce qui a réduit considérablement le nombre de casses sur les réseaux.

## 7) Bilan des volumes

Total des volumes produits (m <sup>3</sup> )	2015	2016	2017	Variations
Ressources propres	2 380 304	2 315 249	2 200 196	-4,97%
Importations	48 515	34 877	33 832	-3,00%
<b>Total général</b>	<b>2 428 819</b>	<b>2 350 126</b>	<b>2 234 028</b>	<b>-4,94%</b>

## 8) Longueur du réseau

### - Extension de réseau

	2013	2014	2015	2016	2017
Extension de réseau (ml)	-	-	-	-	-

Aucune extension du réseau de production n'a eu lieu depuis 2011.

### - Evolution du patrimoine du réseau

	2013	2014	2015	2016	2017	N / N-1
Longueur totale du réseau (ml)	110 792	110 792	110 792	130 397	130 397	0,00%

Aucune évolution du linéaire n'a été faite au cours de l'année 2017.



# TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

## 9) Tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m <sup>3</sup> pour financement programme Re-Source
01/12/2009	0,01 €/m <sup>3</sup> pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement
08/12/2016	Vote des tarifs 2017

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.  
Le service est assujetti à la TVA.

## 10) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2016	2017
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	8,45	8,16
Prix mutualisé (€/m3)	0,1940	0,2200
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m3)	0,05884	0,05596
1 centimes prog re-sources (€/m3)	0,01	0,03
1 centimes tx renouvellement (€/m3)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

## 11) Recettes d'exploitation

	2016	2017	Variation
<b>Total Recettes de vente d'eau</b>	<b>1 367 419,29</b>	<b>1 432 970,09</b>	<b>4,79%</b>
dont abonnements	748 396,00	743 634,00	-0,64%

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-079-257901256-20180621-DCS\_2018\_41

# INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

## 12) Qualité de l'eau

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans la cadre de l'autocontrôle.

Il est primordial de surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau et de vérifier les améliorations apportées par le traitement entre les eaux brutes et les eaux traitées admises en distribution.

Sur l'année 2017, les résultats de la surveillance de la qualité des ressources en eau et de la qualité de l'eau après traitement sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2017 Production		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	42	42	100 %
	Conformité physico-chimique	74	71	96.0 %
Autocontrôle	Conformité physico-chimique	623	623	100%
	Conformité Chlore Réservoir	375	375	100%

Le contrôle sanitaire a présenté des résultats d'analyses bactériologiques avec 100% de conformité sur les prélèvements réalisés. Les analyses sur l'aspect physico-chimique montrent 3 résultats non conformes.

Les trois non-conformités correspondent à l'eau issue du mélange des eaux dans la cuve de la Touche.

2 résultats concernent la présence de Turbidité sur le point de prélèvement en date du 15/11 et du 20/11. Cette non-conformité s'est révélée être due à une défaillance du point de prélèvement. Celui-ci a donc été modifié pour un retour à la normale.

La seconde non-conformité correspond à une eau incrustante le 08/08/2017 avec une valeur de 0 **pour une référence de qualité devant être comprise entre 1 et 2.**

L'autocontrôle n'a révélé aucun dépassement.

Les actions correctives ont été mises en place dès la connaissance du résultat afin de retrouver une qualité d'eau potable confirmée lors du re-contrôle.

### 13) Indice de protection de la ressource en eau :

L'indice d'avancement de la démarche de protection des ressources en eau est un indicateur qui permet d'identifier la performance atteinte ou à atteindre pour assurer la protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0 % Aucune action,
- 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours,
- 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu,
- 50 % Dossier déposé en préfecture,
- 60 % Arrêté préfectoral,
- 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés,
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

### 14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource</b>
(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
<b>89%</b>

Sur le territoire du SMAEP 4B, l'indice de protection de la ressource en eau, en 2017, est de 89 % en moyenne pour l'ensemble des ressources. Quatorze ressources en eau ont un indice égal à 80% alors que les douze captages « Grenelle » et trois forages contrôlés par l'ARS ont un indice égal à 100%.

## 15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution) document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)		
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	5
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Le chapitre A doit obtenir 15 points afin de comptabiliser les points du chapitre B ;

(2) Les chapitres A et B doivent totaliser au moins 40 points afin de comptabiliser les points du chapitre C

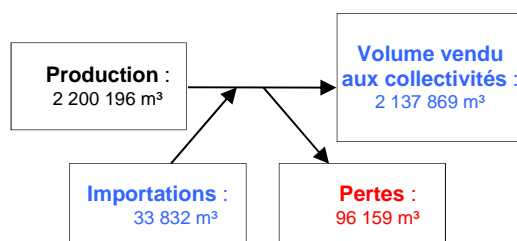
(3) Les points obtenus sont fonction du % de linéaire des réseaux validant l'information.

Le syndicat possède une connaissance assez précise de son patrimoine et réalise régulièrement les mises à jour de celui-ci.

La finalisation de l'étude patrimoniale au cours de l'année 2017 va permettre la mise en place du plan pluriannuel de renouvellement des canalisations qui vient compléter le travail de renouvellement déjà réalisé depuis plusieurs années.

L'indice de connaissance et de gestion patrimonial passe donc de 90 à 100 points.

## 16) Performance du réseau



Les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte.

Les volumes de service ne sont pas pris en compte.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- Rendement du réseau =  
Volume vendu aux adhérents / (Volume produit + Volume acheté)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement réseau (%)	95,5%	98,7%	93,8%	97,1%	95,7%

- Indice des volumes non comptés =  
(Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes)/longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable.

- Indice linéaire de pertes en réseau =  
Pertes (m<sup>3</sup>) /longueur du réseau hors branchements (km)/365 jours

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j)	2,79	0,74	5,04	1,68	2,02

## 17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2017, 1 111 mètres linéaires de réseau de production ont été renouvelés.

	2013	2014	2015	2016	2017
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	110 617	110 617	110 617	130 397	130 397
Renouvellement de réseau (ml)	-	-	-	-	1 111
Taux de renouvellement	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,85%

### Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,17 %

*Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.*

Le taux de renouvellement des réseaux de production est faible car les réseaux les plus anciens sont de 1986.

En 2017, le syndicat a renouvelé le réseau de production de la Bataille. Le réseau d'alimentation du réservoir de Chizé a également été renouvelé mais la réception n'étant pas prononcée à la fin de l'année 2017, il sera comptabilisé en renouvellement pour l'année 2018.

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

### 18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2017

Objet des travaux et équipements	Montant des travaux (HT)
Renouvellement de compteurs de sectorisation (travaux en régie)	2 385,10
Achat de compteurs de sectorisation	3 255,55
Installation d'alarmes anti-intrusion à la station de Chizé et à la station Les Renfermis (travaux en régie)	870,43
Fourniture et pose de menuiseries à la station de Lorigné	985,00
Achat de matériel de mesure en continu pour équiper les stations (chloromètre, nitratmètre, turbidimètre, etc.)	19 378,45
Achat d'une caméra thermique	664,05
Télégestion au captage Les Renfermis à PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE	11 952,00
Etude patrimoniale (solde)	11 880,09
Démarrateur pour la station de La Touche à PÉRIGNÉ	1 296,87
Renouvellement du réseau de production à LA BATAILLE	167 277,70
Raccordement électrique de 5 stations (Le Dessus des Vallées à LUCHÉ, La Cantine à BRIOUX, Les Inchauds à CHÉRIGNÉ, Le Pont du Gaterat à LUSSERAY et Les Outres à CHEF-BOUTONNE)	5 739,35
<b>TOTAL</b>	<b>225 684,59</b>

### 19) Etat de la dette

Cette valeur correspond à la durée nécessaire au syndicat pour rembourser la dette du service d'eau potable si la totalité de l'autofinancement dégagé est affectée à celle-ci. L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre (€)	2 430 318,47	2 248 043,80
Epargne brute annuelle (€)	546 254,12	419 789,24
Durée d'extinction de la dette par la seule capacité d'autofinancement (en année)	<b>4,45</b>	<b>5,36</b>
Recettes réelles	1 573 558,25	1 557 765,57
Dépenses réelles	1 027 304,13	1 137 976,33
Remboursements au cours de l'exercice	287 862,40	287 501,10
dont en intérêts	104 596,95	97 697,63
dont en capital	183 265,45	189 803,47

*L'épargne brute annuelle (=capacité d'autofinancement) = recettes réelles – dépenses réelles*

Le budget principal porte une partie des emprunts du budget distribution. Tous les emprunts liés à la compétence sont pris en compte pour le calcul.

La baisse de l'épargne brute annuelle entre 2016 et 2017 s'explique par une plus forte participation du budget Production aux charges du budget Principal (davantage d'investissements et de charges de personnel en 2017 par rapport à 2016). Par ailleurs, en 2016, la participation du budget Production aux charges du budget Principal avait été exceptionnellement atténuée par le reversement d'une partie du solde des subventions reçues pour la construction des locaux.

### 20) Amortissements réalisés

	2013	2014	2015	2016	2017
Montant de la dotation aux amortissements	454 696,16	673 209,92	710 549,42	658 672,10	477 703,42

Les amortissements sont en baisse notable pour deux raisons : la régularisation de deux biens saisis en double dans l'inventaire réalisée courant 2017 et l'absence d'intégration fin 2016.





**Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B**

73 route de Brioux  
79170 PÉRIGNÉ  
Tel : 05 49 07 74 31  
Fax : 05 49 07 12 26  
Mail : aep4b@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-079-257901256-20180621-DCS\_2018\_41